

Grille Tarifaire

Chenil du Pays du Mont-Blanc - Pension canine

A compter du 1^{er} janvier 2023

Prix Pension canine (TTC)	Tarifs
Forfait pension chien 24h *	22,00 €/jour/animal
Forfait pension chien demi-journée *	8€/demi-journée/animal
Forfait pension chien journée ou nuit *	14€/jour/animal
Forfait Pension chien supplémentaire du même propriétaire dans le même box	8,00€/jour/animal supplémentaire
Chauffage (durant la période de mise en route), facturé pour les durées de pension de 24h et plus	3,00€/jour/box
Transport éventuel de l'animal (dans le cas d'une intervention au vétérinaire par exemple)	0,54€/km + 23€ /heure agent

Ces forfaits comprennent notamment, le soin quotidien, nourriture, eau, promenade, prise médicaments si traitement en cours.

* Les forfaits demi-journée, journée ou nuit s'applique sur les tranches horaires suivantes :

- Demi-journée : 9h00 – 12h00
- Demi-journée : 14h00 – 18h00
- Journée : 9h – 18h00
- Nuit : 18h00 – 9h00

NB : Pour toute réservation, un acompte de 30% sera réclamé au moment de la réservation.
 Les frais vétérinaires ou de pharmacie seront facturés au coût réel.

Prestations pour chiens en pension (TTC)		Tarifs en vigueur	
Forfait parcours santé (environ 20 minutes)		15,00 €	
1 parcours santé (environ 20 minutes) pour tout nouvel utilisateur de la pension sur 48h minimum, applicable hors période juillet/août et vacances scolaires de Noël		0,00€	
Lavage chien**	Petit chien (moins de 10Kg)	Poil court	28,00 €
		Poil long	34,00 €
	Chien moyen (de 10 à 25 Kg)	Poil court	43,00 €
		Poil long	54,00 €
	Grand Chien (plus de 25 kg)	Poil court	63,00 €
		Poil long	85,00 €

** La distinction des chiens est à l'appréciation du personnel du chenil lors de l'accueil de l'animal. Un tableau de référence non exhaustif en fonction des races est annexé au règlement intérieur de la pension.

PRODUITS PROPOSES A LA VENTE		Type indicatif de croquette***	Tarifs en vigueur TTC (TVA taux en vigueur)
CROQUETTES	Croquette classique - sac de 20kg	De type ELEVAJALIM, à faible valeur en protéine (environ 25% de protéine / 11% de matière grasse)	43€
	Croquette spécifique chiots – sac de 20kg	De type CROISSANCALIM, à valeur moyenne en protéine (environ 30% de protéine / 11% de matière grasse)	63€

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

 SLOW

ID : 074-200034882-20221207-DEL2022_160-DE

	Croquette spécifique chiens actifs - sac de 20kg	De type ENERGICALIM, à haute valeur en protéine (environ 32% de protéines / 14% de matière grasse)	62€
--	--	--	-----

Autre service proposé	Tarif en vigueur (TTC)
Analyse éducative et comportementale	70€ / cours / propriétaire / animal

***la marque et les valeurs nutritives sont susceptibles d'évolution.

Grille Tarifaire

Chenil du Pays du Mont-Blanc – Dépôt de cadavres

A compter du 1^{er} janvier 2023

FORFAIT DEPOT ET ELIMINATION POUR LES ANIMAUX IDENTIFIES

Les prix sont nets utilisation (TVA non applicable)
et variables en fonction du poids de l'animal déposé.

Animaux de petite taille (moins de 5 kg)	5,00€/animal
Animaux de taille moyenne (de 5 à 30 kg)	15,00€/animal
Animaux de grande taille (plus de 30 kg)	25,00€/animal

NB : le dépôt de cadavre est prévu pour le dépôt des animaux de moins de 40 kg. Au-delà il est nécessaire de prendre contact directement avec le service public d'équarrissage qui viendra chercher le cadavre.

FORFAIT DEPOT ET ELIMINATION POUR LES ANIMAUX NON-IDENTIFIES

Les prix sont nets utilisation (TVA non applicable)
et variables en fonction du poids de l'animal déposé.

Pour les animaux non-identifiés, les frais d'équarrissage sont pris en charge par l'Etat.

Animaux jusqu'à 20 kg	5,00€/animal
Animaux de plus de 20 kg	10,00€/animal

NB : le dépôt de cadavre est prévu pour le dépôt des animaux de moins de 40 kg. Au-delà il est nécessaire de prendre contact directement avec le service public d'équarrissage qui viendra chercher le cadavre.

Grille Tarifaire

Chenil du Pays du Mont-Blanc - Fourrière

Prix Fourrière (Prix nets, TVA non applicable)			Tarifs
Chiens	Frais à régler par le propriétaire ou, s'il ne réclame pas l'animal, par une commune non conventionnée	Accueil animal premier jour	79,00€
		Pension/jour les jours suivants (8 jours obligatoires avant euthanasie)	22,00€
		Frais de déplacement	0,54€/km + 23€/heure agent
	Frais pour une commune du périmètre de l'entente (10 communes CCPMB + 4 communes CCVCMB), ou toute commune conventionnée selon les mêmes règles de participation au déficit.	Accueil animal	14,00€
		Pension à compter du premier jour (8 jours obligatoires avant euthanasie)	Gratuit
		Frais de déplacement	0,54€/km + 23€/heure agent
Chats	Frais à régler par le propriétaire ou, s'il ne réclame pas l'animal, par une commune non conventionnée.	Accueil animal premier jour	60,00€
		Pension/jour les jours suivants (8 jours obligatoires de garde avant euthanasie)	15,00€
		Frais de déplacement	0,54€/km+23€/heure agent
	Frais pour une commune du périmètre de l'entente (10 communes CCPMB + 4 communes CCVCMB), ou toute commune conventionnée selon les mêmes règles de participation au déficit	Accueil animal	14,00€
		Pension à compter du premier jour (8 jours obligatoires de garde pour les chats non identifiés avant euthanasie)	Gratuit
		Frais de déplacement	0,54€/km + 23€/heure agent
	Mise à disposition cage capture	gratuit	

NB : les frais d'euthanasie ou autres frais vétérinaires nécessaires pour les animaux récupérés seront facturés au coût réel au propriétaire ou à la commune